

N°39 – Avril 2023

### Informations utiles

#### → Vidange des assainissements individuels

Comme l'équipe municipale s'y était engagée avec l'appui de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise, les installations d'assainissement individuels sous contrat avec SUEZ vont pouvoir être vidangées à partir du 24 avril. Les propriétaires dont les habitations utilisent ces installations peuvent contacter dès maintenant le 03 25 07 31 38 pour organiser le rendez-vous.

#### → Facture d'eau potable de SUEZ

La Communauté d'agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise a déjà envoyé sa facture d'eau potable pour le 1<sup>er</sup> semestre de 2022. SUEZ va envoyer ce mois de mai la facture d'eau potable pour le 2<sup>ème</sup> semestre de 2022. Pour rappel SUEZ a pris en charge la gestion de l'eau potable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

#### → Permanence sur les impôts

Une permanence du service des Finances Publiques sur les impôts des particuliers se tient chaque mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h au Pôle Social de Montier-en-Der, 15 rue des Ponts.

#### → Déclaration d'occupation des biens immobiliers

D'ici le 30 juin 2023, tout propriétaire de bien immobilier habitable doit déclarer aux Finances publiques si ce bien est habité, à quel titre il l'est et l'identité des occupants. Cette formalité est à réaliser sur internet dans son espace particulier des impôts, ou à la permanence indiquée ci-dessus.

### Rendez-vous d'informations du Conseil municipal

#### → Vendredi 14 avril : réunion publique d'information sur le budget et les actions municipales

Le Conseil municipal rappelle son invitation aux habitants de Rives Dervoises à venir s'informer sur le budget et les actions municipales 2023 à partir de 20h à la salle des fêtes de Droyes.

#### → Mercredi 26 avril : 1<sup>ère</sup> réunion publique d'information sur la production collective d'électricité

Les habitants et entreprises de Rives Dervoises intéressés par le projet de centrale villageoise de production locale et collective d'électricité sont invités à une réunion publique d'information à partir de 18h à la salle des fêtes de Ceffonds. Organisée en commun par les équipes municipales de Rives Dervoises et Ceffonds, cette réunion rendra compte d'une expérience de terrain avec l'intervention de Jean-Marie OUDART, Maire de Poix-Terron (08) et vice-président de la communauté de communes des Crêtes Ardennaises où une centrale villageoise est en activité depuis plusieurs années.

#### → Jeudi 11 mai : 2<sup>ème</sup> réunion publique d'information sur la production collective d'électricité photovoltaïque

A l'occasion de cette 2<sup>ème</sup> réunion à partir de 20h à la salle des fêtes de Longeville-sur-la-Laines, les habitants de Rives Dervoises seront appelés à se décider sur leur choix de participer à la création d'une centrale villageoise de production d'électricité photovoltaïque sur la commune.

# INFO SOLIDAIRES

Lettre d'information du CCAS de Rives Dervoises – N°2 avril 2023

## Formation BAFA

Le CCAS participe à hauteur de 100€ au coût de la formation BAFA de tout jeune habitant de Rives Dervoises de 16 ans et plus qui en fait la demande auprès de la Mairie au 03 25 04 62 36.

Habitants de Longeville et Louze au marché de Montier-en-Der :  
7 et 21 avril, 5 mai, 2, 16 et 30 juin, 28 juillet

Habitants de Droyes et Puellémontier au marché de Montier-en-Der :  
14 et 28 avril, 12 et 26 mai, 9 et 23 juin, 7 et 21 juillet

Habitants de Rives Dervoises

à Saint-Dizier mercredis 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet

à Montier-en-Der mercredis 12, 19 avril, 10, 17, 24, 31 mai, 14, 21, 28 juin, 19, 26 juillet

à Troyes mercredis 26 avril, 12 juillet

Réservation en Mairie de Rives Dervoises au 03 25 04 62 36

## Calendrier du transport solidaire

## Infos ordures ménagères

### → Horaires d'été de la déchetterie

Du samedi 1<sup>er</sup> avril au mardi 31 octobre 2023, la déchetterie de Montier-en-Der est ouverte :

- de 8h30 à 12h le lundi, mardi, jeudi et samedi
- de 14h à 18h le mardi, jeudi et samedi.

### → Bilan 2022 de la collecte

#### hippomobile des ordures ménagères

- Sac noir (camion) 1 181 tonnes, 173kg/habitant : baisse de 43kg/habitant/collecte sans cheval.
- Sac bleu 288 tonnes, 42kg/habitant : hausse de 18kg/habitant/collecte camion seul.
- Sac jaune 133 tonnes, 19kg/habitant : hausse de 8kg/habitant/collecte camion seul.
- Constat : la collecte par le cheval coïncide avec l'augmentation de la qualité du tri par les habitants.

### → Coûts et gain 2021 du traitement des ordures ménagère par le SDED

Sur la Taxe des Ordures Ménagères (TOM) payée par chaque foyer fiscal de Haute-Marne :

- 18,45€/habitant ont servi à payer les déchetteries.
- 18,99€/habitant ont servi à payer l'incinération des ordures ménagères résiduelles.
- **10,20€/habitant ont été économisés grâce au tri sélectif** qui permet leur recyclage.

Le reste de la TOM paye les frais de fonctionnement et de gestion des services dédiés aux ordures ménagères.

## Cinéma en avril

Le **mercredi 19 avril** à la **salle des fêtes de Puellémontier** :

16h « Le lion et les trois brigands » le dessin animé des vacances.

18h « Les petites victoires » un petit film qui devient grand par le bouche à oreille.

21h « Mon crime » comédie, drame, intrigue et belle distribution par François OZON.

Résumés et bandes annonces par le site internet <https://rives-dervoises.fr>.

## Appels à dépôts déchets ligneux avant broyage

Les habitants de Rives dervoises souhaitant se débarrasser de tailles ou arrachages de haies ou d'arbres sont invités à les déposer au site de dépôt de Louze durant ce mois d'avril avant leur broyage en mai. La clé est à prendre auprès de Marie-Hélène LARTILLIER (06 32 92 65 91) ou de Daniel MONNIER (06 15 49 39 04).

## Prochain Conseil municipal

La prochaine réunion plénière du Conseil municipal aura lieu le mercredi 17 mai à partir de 20h à la salle des fêtes de Puellémontier

Rives Infos n°39 - Avril 2023

Rédaction & impression Conseil municipal